

LuM|012|0007|01



# Service Civil International

International Secretariat      Asian Secretariat      Secretariat for cooperation with Africa

Paris le 24. 12. 76.

SCI

Jean Pierre Petit .  
Délégué international  
129 Rue du Fbg Poissonnière  
75009 PARIS .  
tel . 874 60 15 .

*Consultative status with UNESCO and Council of Europe*

à  
ANC South Africa  
Monsieur SINDELO

ALGER

Cher Ami ,

Suite à nos différents échanges téléphoniques et aux relations établies avec vous , en notre nom , par Monsieur Patrice Robineau ; j'ai le plaisir de vous adresser cette lettre qui a pour objectif de rappeler de façon synthétique les modalités d'accueil de deux jeunes filles étudiantes, en Belgique .

De toute façon , comme convenu , je vous appellerai à la fin , ou au cours de la semaine prochaine par téléphone , pour que nous convenions d'une solution définitive - Monsieur Robineau dispose d'une copie de cette lettre .

Notre amie , responsable du Secrétariat belge du Service civil m'a écrit le 17 décembre pour donner un certain nombre d'informations concernant les démarches qu'elle a entreprises .

Comme je vous l'avais indiqué - dans la mesure , en particulier où nous avons disposé de trop peu de temps pour faire face aux différents problèmes que pose un accueil en Europe , le Service civil ne pourra pas intervenir cette fois , sous forme de prises en charges financières . Les deux jeunes filles devront donc subvenir à leurs besoins et il faudra trouver l'argent pour leur voyage . Elles pourront vivre en Belgique , grâce à l'obtention d'une bourse et sans doute à un travail annexe en dehors de leurs études .

Ces deux sources de revenu sont possibles ( à défaut de travail - si elles n'en trouvent pas , elles pourront bénéficier d'une allocation de chomage assez confortable ) : à condition et c'est le point essentiel - qu'elles obtiennent le statut de réfugiées politiques - en ces conditions elles ne devraient pas avoir de problèmes de séjour ni de subsistance .

Pour obtenir ce statut de réfugiées en Belgique les conditions sont les suivantes :

- Le candidat doit faire la preuve qu'il a fait l'objet de menaces et qu'il était en danger dans son pays d'origine -
- La Belgique doit être le premier pays d'accueil ;

Postal account - Compte de chèques postaux (Yodel 80-55667 - Switzerland / Suisse

Banque Centrale Coopérative, 8001 Zurich - current account - compte courant S.C.I

C'est à dire qu'il doit arriver directement du pays où sa vie ou sa liberté sont menacées .

S'il est passé par un autre pays , il ne devrait donc y avoir effectué qu'un séjour court , pendant lequel aucune demande de statut de réfugié n'ait été formulée .

- En ces conditions , en arrivant en Belgique , les deux jeunes filles devront donc se rendre dans les 48h au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés : 11 Rue Van Eyck 1050 Bruxelles . tel . 64 90 153. pour demander le statut de réfugiées - Elles ne doivent pas se présenter comme venant faire des études mais seulement comme réfugiées .

- On leur remettra une attestation provisoire et une enquête sera faite .

- On doit alors , si tout marche bien , leur remettre un permis "A" de travail , qui leur permet de travailler et de s'inscrire au chômage pour en toucher les prestations .

- Elles devront aussi se rendre à " SOLIDARITE Etudiants étrangers " 39 rue du Conseil 1050 Bruxelles " . Notre amie du secrétariat belge du Service Civil a pris un contact avec cet organisme qui essaiera de trouver en temps utile un étudiant pour " piloter " les jeunes filles dans leurs démarches au début de leur séjour .

- La même amie nous a transmis des adresses utiles aussi pour les jeunes filles :

" Ligue belge pour la défense des droits de l'Homme " 1 Avenue de la Toison d'Or , tel 511 60 88

" Association internationale des juristes démocrates " 49 Avenue Jupiter 1190 Bruxelles tel . 345 1471.

- Il doit être possible pour la ou les deux premières semaines de loger les jeunes filles chez des Amis du Service Civil international à Bruxelles .

- Il faudra enfin qu'elles prennent des inscriptions universitaires . Vous vous souvenez que je vous ai signalé qu'étant donné la date tardive d'inscription , il ne sera sans doute pas possible à la J Fille qui souhaite faire agro de s'inscrire , par contre elle pourra faire du français par exemple . Pour celle qui souhaite faire un troisième cycle en psycho ou socio . ce doit être possible maintenant comme " élève libre " .

- Elles pourront alors comme réfugiées , demander une bourse au " Fonds national " des études .

Pourriez-vous m'indiquer le nom de la personne dont vous avez parlé au téléphone et qui serait susceptible elle aussi d'aider aux démarches des jeunes filles à l'arrivée en particulier en les accompagnant au moins pour les toutes premières démarches . Merci .

Voici donc l'essentiel . On doit pouvoir réaliser l'accueil des jeunes filles courant Janvier ; la seule condition étant désormais que vous soyez assuré qu'elles sont susceptibles d'obtenir aux conditions ci dessus le statut de réfugiées .

Pour l'an prochain en arrageant les choses plus tôt nous pourrons je l'espère faire plus et élargir l'accueil à la France et peut être la Suisse .

Je vous téléphone donc bientôt .

Beyen assuré chez Ami de mes sentiments les meilleurs .

Jean Pierre Petit .





# Service Civil International

International Secretariat      Asian Secretariat      Secretariat for cooperation in Africa

Paris le 11.5.77.

SCI

*Consultative status with UNESCO and Council of Europe*

Mr Sindélo .

JP Petit  
129 Rue du Fbg Poissonnière  
75009 Paris . Tel 874 60 15

Cher Ami ,

Nous avons été heureux de te revoir hier . J'ai attendu jusqu'à 18h45 un appel de Genève , mais rien n'est venu .

Cet après midi Mr Lukika m'a rappelé . Il m'a demandé que nous l'excusions pour hier scir . Il était à une réunion importante et n'a pu se libérer à l'heure prévue .

Je lui ai expliqué le résultat de la rencontre d'hier concernant les 3 étudiants qui doivent venir en Europe . Je lui ai dit que votre Secrétaire général serait informé concernant la possibilité d'obtenir pour ces trois étudiants une bourse UNESCO , que vous aviez la quasi certitude d'obtenir ces 3 Bourses et qu'en ce cas , vous souhaitez très vivement conserver le bénéfice des 3 billets d'avion prévus par le Ht Commissariat des réfugiés à Genève .

Je lui ai enfin dit qu'après contact avec votre Secrétaire général tu préndras avec lui un contact direct par téléphone .

Voici donc ses coordonnées :

Mr LUKIKA Hant Commissariat aux Réfugiés: Genève  
TEL 34 60 11 Genève

Poste 57 61

Je crois qu'ainsi tout pourra s'arranger . De notre côté nous prévoierons comme convenu l'accueil que ce soit en Belgique ou en France .

Nous attendons les jeunes filles demain . Gerson sera là et pourra les voir . Nous avons une réunion dans un quart d'heure pour prévoir leur accueil d'ici demain . J'espère que le visa pourra être prolongé . Nous verrons aussi demain comment les aider à ce sujet .

Voici l'essentiel .

Tu peux compter sur notre amitié .

Gerson se joint à moi pour te dire ses sentiments amicaux .

Jean Pierre Petit .

*jean pierre petit*

Postal account : Compte de chèques postaux : Zurich 20-33667 - Switzerland / Suisse  
Banque Centrale Coopérative, 8001 Zurich ; current account : compte courant : SCI



SCI

International Secretariat

Asian Secretariat

Secretariat for cooperation with Africa

Paris le 8 Juillet .

Consultative status with UNESCO and Council of Europe

Jean Pierre Petit .  
129 Fbg Poissonnière  
75009 Paris .

Monsieur SINDELO  
ANC. S.A.  
5<sup>me</sup> Rue Ben M'Hidi Larbi  
Alger.

Cher Ami,

Je suis désolé de la double interruption de l'échange téléphonique que tu as essayé d'établir avec nous à partir de Rome . Tu sais que connaissant ton n° de téléphone j'ai moi même essayé de te rappeler mais , on m'a répondu que tu n'étais plus là .

Reste la possibilité d'écrire!

J'espère que tu vas bien et es aussi satisfait que possible de tes missions actuelles .

Je voudrais reprendre un peu en détail la question de l'accueil en Europe d'étudiants venant d'Afrique du Sud puisque je crois que c'était l'objet des appels téléphoniques deux fois interrompus .

La Branche belge reste ouverte à la perspective de l'accueil d'étudiants en Belgique . Il faut rappeler les conditions qui sont très précises pour ce pays .

1°) Si les étudiants sont boursiers UNESCO: pas de problème , au contraire cela facilite leur venue aussi bien en Belgique qu'autre part d'ailleurs . Il faudrait tout de même que les étudiants s'assurent , avant de venir en Belgique , qu'ils pourront y obtenir une autorisation de séjour . Ceci pour qu'ils soient assurés d'obtenir , sans difficultés une fois sur place , une carte de séjour .

2°) Si les étudiants ne sont pas boursiers UNESCO, on peut toujours les accueillir en Belgique aux conditions décrites dans ma lettre du 24 Décembre 1976. C'est-à-dire que pour pouvoir bénéficier d'un "revenu" correct il leur faut obtenir le statut de réfugié politique . Or il faut pour obtenir ce statut que la Belgique soit le premier pays d'accueil du réfugié..Ils ne doivent pas avoir sur leurs papiers ou passeports de tampon indiquant un séjour dans un autre pays . Je sais puisque tu me l'as dit que cette condition est pratiquement irréalisable en ce qui concerne les jeunes venant d'Afrique du Sud puisqu'ils sortent clandestinement et dans des conditions qui ne leurs permettent souvent pas d'avoir de papiers . Malheureusement je ne vois pas de solution

Postal account - Compte de chèques postaux : Zurich 80-55067 - Switzerland / Suisse

Banque Centrale Coopérative, 8001 Zurich : current account - compte courant S.C.I

en ce cas autre que d'obtenir pour ceux qui viendraient en Belgique des bourses UNESCO. D'autres étudiants ne pourraient pas y venir.

De toute façon pour les autres pays d'Europe je ne connais pas encore exactement les conditions ~~exactes~~ d'accueil mais si tu es sur que plusieurs étudiants peuvent obtenir des bourses UNESCO, dis le moi assez rapidement car en ce cas il n'y a pas de problème difficile à régler et j'avertirais les branches SCI d'Europe occidentale pour chercher, en accord avec l'UNESCO et toi, des implantations pour ces étudiants. Finalement l'hypothèse la meilleure pour régler les problèmes est celle où les étudiants sont boursiers UNESCO.

En ce qui concerne la France il vaudrait mieux aussi que les étudiants soient boursiers. Les villes universitaires où des amis SCI peuvent accueillir avec logement à l'arrivée pour quelques semaines sont les suivantes :

proche banlieue de Paris. Pas Paris même.  
Nancy  
Lyon  
Grenoble  
St Etienne  
Rouen  
Amiens  
Caen.

Il sera sans doute trop tard pour les inscription  
s en faculté, mais s'il s'agit d'étudiants ne sachant pas le fran-  
çais ce n'est pas trop grave puisqu'ils auront ainsi le temps  
d'apprendre cette langue.

Puisque nous entrons en période de vacances et que cela rend plus difficile les contacts, il me paraît souhaitable si tu penses pouvoir envoyer quelques étudiants que tu nous prévienne bien à l'avance. Je crois finalement qu'en tous cas il serait préférables qu'ils aient, quelque soit le pays de destination, une bourse d'origine UNESCO ou autre qui leur permette de vivre.

Enfin je voulais te signaler et récapituler les envois que nous avons effectués à Luanda par avion.

le 26 Mai 1 colis médicaments  
5 colis de petit matériel scolaire

le 21 Juin matériel scolaire.

J'espère que tout cela permettra d'éclaircir ce que nous devons clarifier par téléphone.

Bien amicalement.

Jean Pierre Petit.

*Jean Pierre Petit*